4. Offres groupées de services

Offres Forfait Autonomie II – début de commercialisation le 26 octobre 2026

FORFAIT AUTONOMIE II & FORFAIT AUTONOMIE PLUS II

Forfait Autonomie II est une offre groupée de services(1) réservée aux personnes protégées (majeures et mineures de plus de 12 ans) comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, cotisation à une offre d'Assurance sur Compte(2) , un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier sur demande destiné au gestionnaire et une carte de retrait, ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) dans l'offre groupée de services Satellis Autonomie Plus II. Cette dernière comprend en outre : la réédition de code confidentiel de la carte de retrait en cas d'oubli, une refabrication de la carte de retrait par an en cas de perte ou vol, 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale), 4 virements demandés en agence vers un autre établissement, dont au moins un virement permanent demandé en agence vers un autre établissement, et 2 chèques de banque par an.

Cotisation à une offre groupée de services	Forfait Autonomie II	Forfait Autonomie plus II
Carte Nomea ou Carte Equilibra sans code	**3,00 €/mois soit 36,00 €/an**	-
Carte CB Visa classic à contrôle de solde systématique	-	**5,85 €/mois soit 70,20 €/an**

Offres retirées de la commercialisation

SATELLIS AUTONOMIE ET SATELLIS AUTONOMIE PLUS (OFFRE COMMERCIALISÉE JUSQU'AU 25 OCTOBRE 2026)

Satellis Autonomie est une offre groupée de services(1) réservée aux personnes protégées (mineurs sous protection juridique, majeurs sous protection juridique ou bénéficiant d'une mesure d'accompagnement judiciaire, à l'exclusion des personnes bénéficiant d'un mandat de protection future) comprenant : un Compte de dépôt incluant la tenue de Compte et le relevé de Compte, la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement(2)), le Service Opposition(2), Satellis Assurance(2), un service d'abonnement à une épargne automatique sur option. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) dans l'offre groupée de services Satellis Autonomie Plus. Cette dernière comprend en outre : la réédition de code confidentiel de la carte de retrait en cas d'oubli, une refabrication de la carte de retrait par an en cas de perte ou vol, 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale), 4 virements demandés en agence vers un autre établissement, dont au moins un virement permanent demandé en agence vers un autre établissement, et 2 chèques de banque par an.

Cotisation à une offre groupée de services	Satellis Autonomie	Satellis Autonomie Plus
Carte Nomea ou Carte Equilibra sans code	**3,00 €/mois soit 36,00 €/an**	-
Carte CB Visa classic à contrôle de solde systématique	-	**5,85 €/mois soit 70,20 €/an**

(1) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de Compte, le relevé de Compte,2 retraits aux Distributeurs Automatiques de Billets d'une autre Banque dans la zone euro et le chéquier.
(2) Assurance Moyens de paiement, Service Opposition et Satellis assurance sont des contrats de BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

MAJ octobre 2026

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté
Siège social : 18 avenue Françoise Giroud - 21 000 Dijon - Banque Coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 525 307 340 € - 352 483 341 RCS Dijon - Intermédiaire en assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 200 - Garantie financière délivrée par CEGC n° 146331-07 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 2102 2018 000 024 400 délivrée par la CCI de Côte d'Or - Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE – SIRET 493 455 042) - Contact : Téléphone : 09.69.36.20.00 (appel non surtaxé) - contacteznous@cebfc.caisse-epargne.fr - Télécopie : 03.80.70.44.01 - Relations clientèle : 09.69.36.27.38 (appel non surtaxé)